

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 14 octobre 2019,

La Fondation Crédit Agricole Solidarité et Développement

lance un 4^e appel à projets :

« La santé pour tous grâce au numérique »

14 octobre -24 novembre 2019



La Fondation Crédit Agricole Solidarité et Développement (CASD), reconnue d'utilité publique, mobilise 250 000 € pour soutenir 15 à 20 projets s'appuyant sur le numérique pour améliorer l'accès à la santé et aux soins.

Pour la quatrième année consécutive, la Fondation CASD choisit d'œuvrer pour favoriser l'accès aux soins dans les territoires, convaincue que la préservation de la santé est un élément central de l'autonomie socioéconomique des personnes.

En réponse aux problématiques identifiées par les associations, qui constatent que les publics fragiles ont besoin d'un accompagnement renforcé, la Fondation CASD concentre cette année son action sur : « La santé pour tous grâce au numérique », avec le soutien de la Médicale et de la CAMCA.

Ainsi, les projets soutenus pourront s'inscrire dans les thèmes suivants :

- Prévention et éducation sanitaire via le numérique : système de santé, pathologie physique ou psychique, dépistage ...
- Accès aux soins par le numérique : ouverture de droits, sensibilisation et formation au numérique pour renforcer l'autonomie...
- Soins par le numérique : téléconsultation, télémédecine, suivi de soins...

Les associations et structures d'intérêt général éligibles au mécénat peuvent déposer leur dossier du 14 octobre au 24 novembre 2019 sur le site : https://www.fondation-ca-solidaritedeveloppement.org

Chaque année, le jury recherche des initiatives concrètes ayant un fort impact social et sociétal. Pour cette nouvelle édition, les projets devront impérativement montrer la complémentarité entre l'humain et le digital.

Au cours des quatre appels à projets précédents, la Fondation CASD a reçu plus de 400 projets en France métropolitaine et dans les DOM, témoignant de l'ampleur des besoins et des multiples idées concourant à répondre aux problématiques de terrain. En 2018, 24 projets ont été distingués dont 3 « coups de cœur ».

Depuis son lancement en 2015, la Fondation a accompagné près de 260 projets pour un montant de plus de 5,6 millions d'euros, dont 1 200 000 euros pour les appels à projets.

Exemples de projets soutenus lors de l'appel à projets 2018 « Agir pour la santé des plus fragiles. Lutter contre le renoncement aux soins » :

La télémédecine pour faciliter l'accès à aux consultations auditives et optiques, EPHAD Marie Brisson, Fontenay-Le-Comte (85)

La Fondation a contribué à l'achat de matériel de télémédecine pour effectuer le premier niveau de diagnostic de l'audition des résidents de cet établissement vendéen. Un diagnostic des capacités visuelles et un contrôle de la vision sont également possibles plus régulièrement en utilisant l'auto réfracteur portable associé à l'expertise à distance de l'ophtalmologiste, évitant des déplacements parfois difficiles. 15 000 €

Renforcer l'action santé auprès des publics précaires, par l'association La Voix des femmes,
 Hérouville-Saint-Clair (14)

Grâce à l'aide de la Fondation, l'association a renforcé ses activités santé en lien avec l'Atelier Santé et les structures locales. Son action santé repose sur trois piliers :

- L'accompagnement individuel : évaluation des besoins, souvent liés à la précarité,
 l'instabilité sociale, à des problèmes linguistiques, l'isolement...
- L'aide administrative
- Des actions de prévention thématiques : lutte contre la sédentarisation, sensibilisation aux vaccinations, mise en place de bilan de santé en partenariat avec l'IRSA, lutte contre les addictions...

50 à 60 personnes ont bénéficié d'un suivi personnalisé et environ 150 personnes ont été accueillis de manière inconditionnelle. 10 000 €

L'Hospitalisation à domicile pour les plus vulnérables, par le centre Léon Bérard et le Mouvement Habitat et Humanisme, Villeurbanne (69)

Ces deux structures ont uni leurs forces pour proposer aux malades atteints d'un cancer vivant dans la rue ou un habitant indécent une solution combinant soins, hébergement et rupture de l'isolement par une hospitalisation à domicile au sein d'une structure temporaire. Une quarantaine de patients sera accueillie chaque année (3 par mois) pour une durée de 4 semaines. La Fondation participe aux coûts d'hébergement de cette expérimentation. 30 000 €

Consultez la liste des lauréats 2018.

A propos de la Fondation Crédit Agricole Solidarité et Développement :



Reconnue d'utilité publique, la Fondation CASD a pour ambition de contribuer à l'autonomie socioéconomique des personnes en France. Elle accompagne toutes les initiatives qui renforcent la capacité de chacun à penser et agir par lui-même tout au long de la vie. La Fondation CASD intervient sur quatre domaines : l'insertion sociale, l'insertion économique et professionnelle, le logement et la santé et le bien vieillir.





Elle a vocation à soutenir des projets développés sur les territoires et intervient en complémentarité des 39 Caisses régionales de Crédit Agricole, chacune actrice et mécène incontournable sur leurs territoires.



Contact presse: Bertrand Schaefer: 01.49.53.43.76 - bertrand.schaefer@ca-fnca.fr